

L'entrepreneuriat des femmes en milieu rural est une « bonne affaire » !

Les femmes en milieu rural dirigent de plus en plus souvent leurs propres entreprises, et pourtant leurs apports socio-économiques et leur potentiel de création d'entreprise demeurent largement non reconnus et inexploités. Elles sont concentrées dans des activités de très petite taille, de faible productivité, de faible rendement et opérant dans l'économie informelle.¹ Des politiques, des services et des environnements d'affaires permettant la création de conditions favorables et tenant compte des sexes² sont indispensables pour stimuler le démarrage et la modernisation des entreprises dirigées par les femmes et ainsi contribuer à créer du travail décent et productif,³ à atteindre l'égalité des sexes, à réduire la pauvreté et à faire en sorte que les sociétés et les économies deviennent plus fortes.

POURQUOI EST-IL NÉCESSAIRE D'AGIR ?

L'entrepreneuriat des femmes en milieu rural peut contribuer à la croissance économique dans les pays en développement et représente clairement un potentiel sous-exploité. Pour de nombreuses femmes en milieu rural, l'entrepreneuriat fait partie d'une plus large stratégie visant à accroître leurs sources de revenus. Elles poursuivent souvent cette stratégie à temps partiel, et dans ce cadre de travail il leur est difficile de séparer les tâches de production des tâches de reproduction, ainsi que le travail lié au marché et celui non lié au marché.⁴ Avec peu d'options disponibles en termes d'emploi, les femmes lancent souvent des entreprises dans des secteurs très saturés, dans l'économie informelle et dans les activités à faible productivité et à faible rendement qui ne leur apportent que peu de protection sociale, voire aucune.

1. Des lois, des réglementations et des normes sociales à caractère discriminatoire empêchent les femmes de créer et de consolider des entreprises viables

- L'absence d'analyse sexospécifique, de prise de conscience des enjeux et de volonté politique peut mener à des pratiques discriminatoires et à des programmes et politiques qui ne tiennent pas compte des considérations de genre et perpétuent des obstacles systémiques, qui ne parviennent pas à répondre aux besoins des femmes entrepreneurs et freinent l'autonomisation des femmes.
- Les inégalités dans les droits, que ceux-ci soient économiques, civiques ou familiaux, constituent une forte source de discrimination contre les femmes, et peuvent limiter leur accès aux ressources et leur contrôle des ressources, lesquelles sont indispensables pour lancer et consolider une entreprise durable.
- Les femmes entrepreneurs en milieu rural se heurtent souvent à des lois et pratiques discriminatoires en matière foncière, familiale et successorale. Même lorsque ces lois et pratiques sont équitables, les femmes ne sont souvent pas au courant de leurs droits fonciers et de leurs droits à d'autres ressources productives, ou bien craignent une réaction très négative au sein de leur famille ou de leur communauté si elles les revendiquent.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les micro et petites entreprises présentent un certain nombre d'avantages particuliers pour les femmes en milieu rural : horaires flexibles, travail au domicile des femmes ou à proximité, facilité d'entrée et liens avec les marchés locaux. En revanche, les femmes entrepreneurs en milieu rural doivent également relever des défis particuliers dans l'accès à de nouveaux marchés lucratifs et dans l'expansion de leurs activités.⁴
- Les coopératives constituent une forme importante d'entreprise durable pour les femmes dans les zones rurales. Lorsque les coopératives adoptent des pratiques sensibles aux questions de genre, elles peuvent renforcer l'autonomisation, la voix et la représentation des femmes dans la prise de décisions, mettre à leur disposition un réseau d'affaires, améliorer l'accès aux marchés et aux services, facilitant ainsi les économies d'échelle.⁵
- Les données disponibles recueillies dans les pays en développement soulignent l'importance des activités non agricoles dans le portefeuille générateur de revenus des ménages ruraux : la littérature scientifique indique qu'elles représentent 42 % du revenu des ménages ruraux en Afrique, 40 % en Amérique latine et 32 % en Asie.⁶
- Les hommes ont deux fois plus de chances que les femmes d'être propriétaires d'une entreprise ayant des employés dans les pays développés et en développement, sauf en Asie de l'Est, où les taux de propriété entre hommes et femmes sont similaires.⁷
- En plus de générer des revenus, l'entrepreneuriat peut légitimer le contrôle des femmes en milieu rural sur les ressources ; c'est un élément important, dans la mesure où les femmes investissent davantage dans l'alimentation et dans les soins de santé pour leurs familles et l'éducation de leurs enfants.⁸
- La faiblesse des taux de propriété foncière chez les femmes peut entraver leur accès aux actifs financiers nécessaires à la création d'une entreprise. Les informations disponibles suggèrent que moins de 20 % des propriétés foncières agricoles des pays en développement sont exploitées par des femmes (10 % en Afrique de l'Ouest et du Centre, au Proche-Orient et en Afrique du Nord).⁹



ENCADRÉ 1 « Le fait d'avoir créé mon entreprise représente pour moi une source de reconnaissance et m'a donné confiance en moi ainsi qu'une plus grande estime personnelle », affirme Wamusheke, une femme d'affaires zambienne

Wamusheke dirige une entreprise de fabrication de miel. Avec le soutien de sa famille et de modestes fonds propres (100.000 ZMK, soit 30 USD), Wamusheke a créé son entreprise. Aujourd'hui elle emploie quatre travailleurs et elle a des projets d'expansion dans l'avenir. « La formation IYES m'a donné les moyens de savoir comment bien achalandier mes produits et attirer de nombreux clients. » Ceci, affirme-t-elle, a été un point décisif pour son entreprise. L'adhésion de Wamusheke à la Zambia Federation of Associations of Women (Fédération Zambienne des associations de femmes dirigeantes d'entreprise) et à la Women Entrepreneurship Development Association of Zambia (Association Zambienne pour le développement de l'entrepreneuriat des femmes) lui a permis d'accéder à des opportunités de formation en gestion et en commercialisation, ce qui lui a offert reconnaissance, confiance en elle-même et estime personnelle.

Source : BIT, *Voices of Women Entrepreneurs in Zambia*, 2008.



© BIT/F. Manbwe

Wamusheke, productrice de miel en Zambie.

- Les normes et les attitudes sociales influencent les choix et les opportunités des femmes et des hommes. L'entrepreneuriat des femmes n'est pas entièrement accepté dans de nombreuses sociétés et les femmes se trouvent confrontées à des obstacles liés à certaines attitudes négatives lors de la création, de la consolidation et du développement d'entreprises durables. Souvent, les femmes se lancent dans une entreprise lorsqu'elles sont plus âgées, divorcées ou lorsqu'elles sont devenues chefs de famille. Peu de jeunes femmes considèrent le développement d'une entreprise comme une option appropriée ou viable de génération de revenus.
- Les normes et attitudes sociales ont une incidence sur la mise en œuvre des lois, politiques et programmes. Bien que les lois et réglementations dont il est question ne soient pas discriminatoires en théorie, la discrimination se concrétise souvent lors de leur mise en œuvre (ou absence de mise en œuvre).

2. Les femmes sont confrontées à des obstacles en matière d'éducation, de formation et d'information

- L'analphabétisme très répandu, les faibles niveaux éducatifs, le déficit de formation, et la maîtrise et l'expérience insuffisantes de la gestion d'entreprise peuvent limiter la capacité des femmes entrepreneurs en milieu rural à rendre viables leurs entreprises. Au Bangladesh, par exemple, 76,3 % des femmes entrepreneurs en milieu rural n'ont pas reçu d'éducation formelle, et 17 % ne peuvent ni lire ni écrire et utilisent principalement des compétences manuelles dans leurs entreprises.¹⁰
- Le sous-développement des infrastructures et services ruraux de transport, d'électricité et d'approvisionnement en eau salubre continue de restreindre l'accès des femmes aux ressources, aux marchés et aux services publics tels que le système de santé, et allonge le temps nécessaire aux tâches ménagères, reproductives et de garde.¹¹ Cet état de fait, auquel s'ajoute le travail agricole considérable que les femmes accomplissent, crée des contraintes temporelles pour les activités non-agricoles liées à l'entreprise (y compris la formation et la recherche d'informations et de services aux entreprises).
- Étant donné que bien souvent les femmes exploitent des micro-entreprises à domicile, elles disposent d'un accès insuffisant aux moyens de transport et peuvent se voir empêchées d'accéder aux mêmes réseaux que les hommes en raison des normes et attitudes sociales. Leurs réseaux et contacts risquent de rester faibles alors que ceux-ci sont d'une importance

cruciale pour mettre en relation les entrepreneurs avec ces débouchés possibles.

3. L'accès limité aux services financiers et d'entreprises affecte la croissance des entreprises des femmes en milieu rural

- Les banques sont peu implantées dans les zones rurales. Bien que les institutions financières aient renforcé l'accès à la micro-finance dans de nombreux pays, les prêts sont rarement assez importants pour permettre une croissance substantielle des entreprises.
- Les femmes entrepreneurs, particulièrement dans les zones rurales, se heurtent souvent aux difficultés d'accès aux produits et services financiers, en raison d'une insuffisance de produits qui leur conviendraient, d'un manque d'information, et parce que leurs besoins ne sont pas bien compris et qu'elles ne disposent pas de garanties / nantissement.
- Les services de développement d'entreprises ne sont pas aisément disponibles dans de nombreuses zones rurales marquées par une faible densité de population. Lorsqu'ils existent, il se peut que les femmes ne puissent pas y accéder, en raison de contraintes liées aux faibles niveaux d'alphabétisation et d'études, au manque de temps, aux coûts et aux problèmes de mobilité ou parce que ces services ne répondent pas à leurs besoins spécifiques. Les femmes ne peuvent alors compter sur leurs ami(e)s et leurs familles pour prendre des décisions de gestion et obtenir d'autres formes de soutien pour leurs entreprises.

4. Les entreprises des femmes sont globalement informelles, ne parvenant pas à répondre aux exigences de travail décent

- Les entreprises dirigées par les femmes sont souvent concentrées dans des marchés traditionnellement féminins où les rémunérations sont faibles (produits de l'artisanat, produits agricoles, de la pêche et de l'élevage destinés aux marchés locaux, transformation des aliments, vente de biens et de services)¹ dans l'économie informelle où il n'y a ni enregistrement légal, ni main d'œuvre régulière jouissant de droits et de liberté d'association, ni fonds de roulement adéquats à même de prendre en charge la protection sociale et les prestations de santé des employé(e)s.

- L'absence généralisée de protection sociale et de contrôle sur les actifs réduit les possibilités des femmes de devenir entrepreneurs, de se livrer à des activités impliquant davantage de risques et des rendements plus élevés, ou de développer leurs capacités et assurer la protection de leur santé.
- Les obstacles auxquels les femmes sont confrontées dans l'accès aux marchés intérieurs et d'exportation (petite échelle d'exploitation, insuffisance des moyens de transport et d'information et contraintes de temps) limitent leur capacité de croître, de créer des conditions de travail décentes et d'obtenir des sources de revenus durables.
- Les femmes s'engageant dans des entreprises rurales avec leurs conjoints y investissent souvent énormément de temps, mais ne partagent pas toujours le pouvoir de décision et il se peut même qu'elles ne s'identifient pas en tant que propriétaires d'entreprises. Ceci pourrait limiter leurs opportunités de croître professionnellement, d'être innovantes ou de faire la preuve d'attitudes entrepreneuriales permettant à leurs activités de prospérer.
- La plupart des micro et petites entreprises, particulièrement celles qui sont dirigées par des femmes, sont sous-représentées au sein des associations d'employeurs. Elles sont donc dépourvues de voix et de représentation pour mieux se faire connaître et plaider en faveur de leurs besoins.

QUELLES SONT LES POLITIQUES POSSIBLES?

Étant donné que les facteurs limitant l'entrepreneuriat des femmes ont des facettes multiples et sont interdépendants, des mesures intégrées sont nécessaires pour que les femmes entrepreneurs en milieu rural puissent réaliser leur potentiel. Les programmes et les services devraient prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et reconnaître que les entreprises dirigées par des femmes sont de nature diverse, opèrent dans plusieurs secteurs agricoles et non agricoles, et présentent un éventail de modèles d'entreprises, y compris ceux des micro, petites, moyennes et grandes entreprises, des coopératives et des entreprises sociales.

Au sein des gouvernements, les décideurs politiques devraient s'efforcer d'agir afin de :

1. Construire un environnement propice à l'entrepreneuriat des femmes

- S'assurer que l'ensemble de la législation des entreprises et contractuelle est non discrimi-

natoire, y compris le régime foncier et des titres de propriété. Éliminer les obstacles systémiques et modifier toutes les lois et réglementations qui pourraient entraver l'autonomisation économique des femmes. Le gouvernement du Kenya, par exemple, a demandé à la Federation of Women Entrepreneurs Associations (FEWA) (Fédération des associations des femmes entrepreneurs) d'examiner le Small and Medium Enterprise Code (Code national des petites et moyennes entreprises) du pays pour s'assurer que les besoins des femmes les femmes entrepreneurs en milieu urbain et en milieu rural sont reflétés.

- S'assurer que les processus réglementaires des entreprises sont simples, rentables et consolidés. Utiliser des médias atteignant une large audience, tels que la radio, pour diffuser des informations sur les réglementations faciles à comprendre par des femmes et des hommes illettrés ou semi-illettrés. Élaborer des mécanismes visant à s'assurer que les propriétaires des entreprises peuvent exercer leurs droits et ne sont pas à la merci de la corruption et du harcèlement venant des responsables officiels.
- Élaborer des régimes de sécurité sociale (y compris la protection de la maternité) et des formules d'aide à la garde d'enfants en vue de renforcer l'aptitude des femmes à atténuer les risques et à se livrer pleinement à leurs activités.
- Combiner des programmes et politiques ciblant les femmes avec la prise en compte généralisée d'une démarche sexospécifique dans toutes les initiatives de développement des entreprises rurales. Faire participer activement les représentantes des femmes entrepreneurs en milieu rural dans tout développement, mise en œuvre, suivi et travail d'évaluation des politiques et des programmes pour les entreprises.
- Encourager le système national d'éducation à incorporer dans les programmes d'études scolaires un enseignement sur l'entrepreneuriat qui soit sensible aux questions de genre, de manière à ce que les jeunes femmes et les jeunes hommes puissent explorer leur potentiel entrepreneurial à un âge précoce et développer des attitudes positives vis-à-vis de l'entrepreneuriat.
- Collaborer avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, les associations de

ENCADRÉ 2 Mise en relation des femmes engagées dans l'aquaculture avec des opportunités de financement et des débouchés à Noakhali, au Bangladesh

Le Greater Noakhali Aquaculture Extension Project (Projet d'extension de l'aquaculture dans le Grand Noakhali) soutenu par l'Agence danoise de développement international, a aidé des femmes en milieu rural très pauvres disposant d'étangs dans leur arrière-cour à exploiter leur entreprise et les ont mises en relation avec des écloseries de crevettes qui ont fourni à ces femmes des post-larves avec un crédit sans intérêt. Avec un petit investissement initial (6.000 Tk ou 86 USD), en moins de 2 mois, les femmes ont pu vendre environ 3.000 jeunes crevettes, réalisant un bénéfice d'environ 6.000 Tk. Avec des conditions pluviométriques favorables, elles ont été en mesure d'obtenir deux récoltes de crevettes par an. Ce revenu amélioré a permis à ces femmes de récupérer des terres hypothéquées, d'acheter des chèvres et du bétail, ou bien de pouvoir mettre leurs enfants à l'école ou encore de financer des améliorations au niveau du ménage.

Source : Banque mondiale, FAO, FIDA, 2009.

femmes entrepreneurs, les communautés rurales, les médias et d'autres acteurs concernés afin de mettre à bas les stéréotypes sexistes et de favoriser l'égalité des sexes.

- Travailler avec les prestataires de services pour répondre plus efficacement aux diverses nécessités et réalités concrètes inhérentes aux entreprises dirigées par des femmes en milieu rural. Engager le dialogue avec les organisations représentant les besoins des femmes entrepreneurs en milieu rural.
- Améliorer la collecte et l'analyse de données fiables sur les entreprises des femmes en milieu rural pour comprendre ce dont elles ont besoin et ce qu'elles vivent réellement et pour façonner des politiques, y compris pour la mise au point de meilleurs indicateurs, des évaluations de programme/projet, des enseignements sur ce qui marche et ce qui ne marche pas, ainsi que des mécanismes de retour d'information.

La société civile, les organisations d'employeurs et de travailleurs et les investisseurs devraient collaborer pour accomplir les actions suivantes :

2. Renforcer l'établissement de réseaux et le plaidoyer en faveur de l'entrepreneuriat féminin

- Renforcer la capacité des associations de femmes entrepreneurs en milieu rural à plaider en faveur des besoins de leurs adhérentes et à y répondre, soutenir la recherche sur l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural (aux niveaux local, régional ou national) et diffuser l'information sur les bonnes pratiques dans la promotion des entreprises durables dirigées par des femmes.
- Soutenir des mécanismes de renforcement du capital social entre les femmes entrepreneurs, tels que les coopératives, les groupes d'entraide, les associations professionnelles de femmes en milieu rural et les programmes de mentorat.
- Encourager les gouvernements et les organisations d'employeurs à intégrer les représentantes des femmes entrepreneurs en milieu rural dans leurs mécanismes de prise de décision.
- Mobiliser les responsables communautaires, femmes et hommes, en tant que figures de proue locales, régionales et nationales encourageant activement le soutien au développement de l'entrepreneuriat féminin.
- Organiser des événements et concours spéciaux pour mieux faire connaître le profil des femmes entrepreneurs, particulièrement celles exerçant leur activité dans les secteurs non traditionnels, comme le montre « The Month of the Woman Entrepreneur (MOWE) » (le Mois de la femme entrepreneur), célébré chaque année par les organisations locales de femmes avec le soutien de l'OIT dans neuf pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.¹²

3. Améliorer les compétences entrepreneuriales des femmes en milieu rural et développer des services financiers et d'entreprises sensibles aux questions de genre

- Soutenir les services de développement des entreprises, basés sur la demande et sensibles aux questions de genre, et fournir des formations locales et une remise à

niveau des compétences qui soient aussi sensibles aux questions de genre ; ceci, afin de renforcer les compétences des femmes entrepreneurs en gestion d'entreprise et en commercialisation, ainsi que leurs compétences techniques, en mettant l'accent sur les secteurs de croissance, les technologies vertes et sur les pratiques agricoles et de l'industrie agro-alimentaire sûres et durables.

- Promouvoir l'éducation de base des femmes, en mettant l'accent sur la maîtrise du calcul, de la lecture et de l'écriture, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la gestion d'entreprise, la comptabilité de base, la commercialisation, et les méthodes de production durables (agricoles et non agricoles). Utiliser les méthodes d'apprentissage par l'expérience pour renforcer les compétences des femmes en milieu rural relatives à l'exercice des responsabilités et leur confiance en elles.

ENCADRÉ 3 Femmes productrices de lait en Bosnie-Herzégovine

Une association de femmes productrices, fondée en 2003 à Tesanj (B-H), met à la disposition des femmes en milieu rural un réseau de collecte de lait qui les aide à écouler leur surplus laitier sur le marché, et leur apporte une assistance dans l'accès au crédit et l'acquisition d'équipements. Un projet de développement de l'élevage et du financement rural du FIDA (Livestock and Rural Finance Development Project) leur a permis d'acheter davantage d'animaux, d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de production et de commercialisation des produits d'origine animale, de jouer un rôle plus actif dans leurs communautés et d'améliorer leurs revenus. Ce succès, dont se sont inspirées plusieurs associations de productrices dans les deux entités du pays, les a encouragées à développer leurs activités dans la production et la transformation des fruits et légumes.

Source : IFAD, Livestock and rural finance development project, Completion Report, September 2009. (FIDA, Projet de développement de l'élevage et du financement rural, Rapport d'achèvement, septembre 2009)

- Encourager les organisations d'employeurs à atteindre les femmes entrepreneurs en milieu rural et à leur fournir des services abordables et respectueux des sexospécificités en matière de formation, de conseil, d'établissement de réseaux et de mentorat afin de développer leur potentiel de croissance.
- Encourager les femmes micro-entrepreneurs en milieu rural à s'organiser collectivement en coopératives, en groupements professionnels et sous d'autres formes permettant des économies d'échelle dans la production et la commercialisation.
- Sensibiliser les institutions financières et de micro-finance aux besoins des femmes entrepreneurs en milieu rural et mettre en place des incitations encourageant ces institutions à fournir des produits et services financiers appropriés, accessibles et flexibles (y compris des produits d'assurance et d'épargne abordables), à des taux d'intérêt équitables.
- Promouvoir la coordination, l'échange d'informations, les renvois et la collaboration entre les prestataires locaux de services au développement d'entreprises, les associations d'employeurs et de femmes entrepreneurs, les ONG, les coopératives et institutions financières, pour améliorer l'accès des femmes en milieu rural à l'information et à d'autres services d'intérêt.
- Soutenir, dans les communautés mal desservies, les mécanismes localement

contrôlés de constitution d'actifs, comme par exemple les groupements féminins d'épargne et de crédit, la mise en commun des envois d'argent, le « village banking » (services bancaires de village) et les mutuelles d'assurance.

4. Encourager l'intégration progressive des entreprises de femmes en milieu rural dans l'économie formelle

- Identifier les marchés lucratifs offrant des possibilités de croissance et de création d'emplois, à l'aide d'une analyse de la chaîne de valeur tenant compte des questions de genre.



© OIT/I. Maillard

Femme chef d'une entreprise de volaille en Égypte.

Moderniser les regroupements/secteurs pour soutenir la transition des entreprises dirigées par des femmes d'un statut informel à un statut formel.

- Promouvoir les technologies vertes, l'agriculture et les pratiques de l'industrie agro-alimentaire durables auprès des femmes entrepreneurs, afin d'améliorer leur accès aux marchés en expansion qui sont respectueux de l'environnement.
- Développer la capacité des associations d'entrepreneurs à conduire des enquêtes d'opinion et à évaluer les débouchés et les prix du marché, en mettant particulièrement l'accent sur les créneaux potentiels de l'exportation ou du commerce intérieur convenant particulièrement aux femmes (par exemple le conditionnement de l'huile d'olive biologique, la fabrication du chocolat artisanal, le commerce équitable, la production de soie et le tissage).
- Former les femmes aux mesures de renforcement de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail, aux normes de qualité et aux procédures de commercialisation, en particulier pour les marchés d'exportation ou les marchés intérieurs plus distants ou lucratifs nécessitant le respect/l'application de normes internationales spécifiques.

- Promouvoir les liens entre les associations urbaines et rurales de femmes entrepreneurs afin d'accroître le flux d'informations et leur connectivité aux marchés (par exemple, en facilitant la participation des femmes en milieu rural aux foires commerciales).
- Sensibiliser les responsables gouvernementaux à la nécessité de reconnaître que les entrepreneurs de l'économie informelle et le travail formel coexistent dans un continuum, le travail informel opérant en dehors du cadre réglementaire. Encourager les travailleurs du secteur informel à désigner des représentant(e)s faisant entendre leur voix dans les processus d'élaboration de politiques et à s'orienter progressivement vers l'économie formelle.¹³
- Collaborer avec les gouvernements en vue de développer des régimes de sécurité sociale pour les entrepreneurs de l'économie informelle, hommes et femmes, y compris des prestations en espèces pour les congés de maternité ou des allocations familiales et des dispositifs de garde d'enfants, dans le but de renforcer les aptitudes des femmes à atténuer les risques afin de leur permettre de se consacrer à leurs entreprises. Ces éléments peuvent être financés de diverses façons, y compris par le biais de régimes fondés sur les cotisations.¹⁴

Notes de fin de page

1 OIT. 2008. *Strategy on promoting women's entrepreneurship development*. (Stratégie de l'OIT pour le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes) Conseil d'administration, 301^e Session. Genève.

2 OIT. 2007. *Conclusions concerning the promotion of sustainable enterprises*. (Conclusions concernant la promotion d'entreprises durables) Genève.

3 Le travail décent est un travail productif qui génère un revenu et une protection sociale adéquats, et dans lequel le droit du travail et le dialogue social sont protégés.

4 BIT, 2001. Mayoux L. "Jobs, gender and small enterprises: getting the policy environment right". SEED Document de travail n° 15. Genève.

5 BIT. 2007. *Fact Sheet Cooperatives & Rural Employment*. (Fiche d'information sur les coopératives et l'emploi rural) COOP Fiche d'information act Sheet, n° 1. Genève.

6 FAO. 2002. *Promoting farm/non-farm linkages in developing countries – Case studies from Africa and Latin America*, Davis B., Reardon T., Stamoulis K., Winters P. Rome.

7 BIT. 2003. *Les femmes sur le marché du travail : mesurer*

les progrès et identifier les défis. Genève.

8 Banque mondiale. 2008. U. Buvinic, M. et al. (ed.). *Equality for women: Where do we stand on Millennium Goal 3*. Washington D.C./UN. 2009. *Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement : le contrôle des femmes sur les ressources économiques et leur accès aux ressources financières, dont le microfinancement*. New York.

9 FAO. 2010. *Genre et droit à la terre. Perspectives Economiques et Sociales*, Document d'orientation n° 8. Rome.

10 Nawaz, F. 2009. *Critical Factors of Women*

Entrepreneurship Development in Rural Bangladesh. Department of Public Administration, Rajshahi University.

11 FAO. 2009. Fontana, M. & Paciello, C. *Gender dimensions of rural and agricultural employment: differentiated pathways out of poverty. A global perspective*. Communication présentée à l'atelier FAO-FIDA-OIT sur les disparités, tendances et la recherche actuelle dans les dimensions sexospécifiques de l'emploi agricole et rural : des cheminements différenciés pour sortir de la pauvreté", 31 mars - 2 avril 2009. Rome.

12 BIT. 2007. The MOWE (Month of the Woman

Entrepreneur). Organisé en Afrique, il comprend un Women Entrepreneur's Award (Prix pour les femmes entrepreneurs), des foires commerciales et des ateliers techniques pour les femmes entrepreneurs. Voir The MOWE Guide sur <http://www.mowe.net>. Genève.

13 OIT. 2009a. *L'égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent*. Rapport VI, ILC (CIT), 98^e Session, Juin 2009. Genève.

14 OIT. 2009b. *L'égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent*. Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ILC, 98^e Session, Juin 2009. Genève.

OUTILS

- BIT-BAfD. 2007. *Assessment Framework for Growth-Oriented Women Entrepreneurs*.
- BIT : 2008. *Business Group Formation: Empowering Women and Men in Developing Communities Trainer's Manual*.
- BIT : 2006. *FAMOS Check: Service Quality Check for Supporting Female and Male Operated Small Enterprises*.
- FIDA. 2005. *From Micro to Small Business: Meeting the growth challenges faced by rural women* by H. Perrett.
- BIT : 2008. *GET Ahead: Gender and Entrepreneurship Together*, Training manual.
- BIT : 2006. *Guidelines on the Formation of Self-Help Groups - For Families of Working Children*.
- BIT : 2005. *Améliorer vos compétences de présentation commerciale*.
- FAO 2004. *Matériels sur l'Analyse et le développement des marchés—Guide pour les utilisateurs du manuel de terrain* Isabelle Lecup et Ken Nicholson.
- BIT : 2008 (la plus récente version internationale). *Know About Business, Entrepreneurship Education for In-school Youth*.
- ILO-ICA. 2005. *Leadership Training Manual for Women Leaders for Cooperatives*.
- BIT : 2006. *Managing Small Business Associations: Reader & Trainer's Manual*.
- BIT : 2009. *Making the Strongest Links: A practical guide to mainstreaming gender analysis in value chain development* by Linda Mayoux and Grania Mackie.
- FIDA. 2005. *Stratégie du FIDA pour le secteur privé : développement et partenariat*.
- FIDA. 2004. *La politique du FIDA en matière d'entreprises rurales*, Rome.
- Version internationale de l'OIT. 2003. *Start and Improve your Business. (Créer et améliorer son entreprise)*
- FAO 2002. *Manuel de référence de l'animateur d'associations intergroupes : Guide pratique pour la constitution d'associations et réseaux de groupes de petits agriculteurs*.
- FAO. 2007. *Toolkit for Livelihood Diversification and Enterprise Development Activities*.
- BIT : 2009. *Women Entrepreneurs' Association Capacity Building Guide*.
- BIT : 2006. *Women Entrepreneurs' Association Capacity Building Guide*.

CONTACTS

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Eve Crowley : eve.crowley@fao.org

Fonds international de développement agricole (FIDA) Rosemary Vargas-Lundius : r.vargaslundius@ifad.org

Bureau international du travail (BIT) Joni Simpson : simpson@ilo.org

Ce document d'orientation a été préparé par Joni Simpson (BIT), avec des contributions de Jennie Dey de Pryck (pour la FAO)

Rédactrice en chef : Soline de Villard (FAO)

Coordination : Eve Crowley (FAO), Rosemary Vargas-Lundius (FIDA) et Loretta de Luca (BIT).